200 tonnes de déchets collectées sur le littoral algérois

Nos plages défigurées par la saleté

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5155 - Lundi 24 août 2020 – Prix : 10 DA

392 nouveaux cas et 11 morts en 24 heures

Les contaminations sous la barre des 400, les décès en hausse

Page 2

Ils ont été reçus à l'Institut Pasteur

Vaccin anti-Covid, début de discussions avec les Russes

Page 3

La rédhibitoire démilitarisation de Syrte

Par Mohamed Habili

Trois jours seulement après l'annonce, non pas conjointe, mais séparée dans le temps et plus encore dans l'espace, du cessez-le-feu en Libye par les chefs des deux camps en conflit, l'enthousiasme général qu'il a suscité dans le monde et dans la région s'est déjà passablement refroidi. Il faut dire que cette bonne nouvelle a vite été suivie de mises au point émanant des deux côtés de la ligne de fracture, qui pour l'heure passe par Syrte et al-Juffra, lesquelles disent assez qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Il y a eu, d'une part le refus catégorique de l'ANL de la démilitarisation de Syrte et d'al-Juffra, clairement la condition sine qua non pour le GNA. Et de l'autre, le rappel par Tripoli de son rejet du dialogue en présence du général Haftar, qualifié à nouveau de criminel de guerre. Sans doute ne faut-il pas s'attendre que dans un processus de paix les parties concernées s'y engagent autrement qu'en plaçant le plus haut possible leurs exigences, ne serait-ce qu'en vue de s'accorder une plus grande marge de manœuvre dans le cours ultérieur de la négociation. Celle-ci étant appelée à déboucher, pour autant qu'elle se poursuive, sur un compromis, ce qui suppose des concessions de part et d'autre, il est évidemment de bonne politique pour chaque bord de partir de positions le plus éloignées possible de celles de l'autre. En l'espèce, c'est la démilitarisation de Syrte et d'al-Juffra qui est le point nodal.

Suite en page 3

Internet, numérisation, transports, Grande mosquée...

Les instructions du Président Tebboune

Ph/D. R.

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, la réunion périodique du Conseil des ministres. Le chef de l'Etat a donné des instructions pour aller de l'avant dans différents secteurs.

Page 16

Afin de protéger les élèves et le personnel contre le coronavirus

Des mesures strictes en prévision du Bac et du BEM

Ph/D. R.

Après plus de six mois de fermeture, plusieurs établissements éducatifs vont rouvrir demain leurs portes aux candidats du baccalauréat et ceux du BEM qui vont pourvoir assister à des séances de préparation psychologique et pédagogique aux examens du 7 septembre et 13 septembre.

Page 2

Afin de protéger les élèves et le personnel contre le coronavirus

Des mesures strictes en prévision du Bac et du BEM

■ *Apres plus de six mois de fermeture, plusieurs établissements éducatifs vont rouvrir demain leurs portes aux candidats du baccalauréat et ceux du BEM qui vont pourvoir assister a des séances de préparation psychologique et pédagogique aux examens du 7 septembre et 13 septembre.*

Par Thinhinene Khouchi

Lors de son passage à la Radio nationale, le directeur de l'enseignement primaire auprès du ministère de l'Education, Kacem Djahlan, a indiqué que toutes les mesures de prévention et de précaution dues à l'épidémie de coronavirus ont été prises pour accueillir les candidats au BAC et BEM ainsi que la rentrée scolaire prévue le 4 octobre prochain. L'invité de la Chaîne I a indiqué que le ministre de l'Education nationale, Mohamed Oudjaout, avait instruit les directeurs de l'éducation des wilayas à l'effet de procéder à l'aménagement et nettoiement des structures éducatives avant le 25 août, soit la veille de la reprises des enseignants chargés d'encadrer les séances de révision des cours au profit des candidats aux épreuves du BEM et du Bac. Kacem Djahlan a considéré que cette préparation psychologique et pédagogique qui débutera demain va permettre aux candidats aux Bac et BEM de renouer avec les études après une coupure de six mois. elle représente une opportunité d'évaluation, d'une part pour les élèves, mais aussi d'évaluation des mesures de prévention de précaution au sein des établissements ou dans les centres d'examen pour le ministère de l'Education et les secteurs concernés. Poursuivant, Djahlan a ajouté que toutes les mesures préventives ont été prises pour recevoir les candidats aux examens, exprimant son espoir que chacun respectera toutes les mesures préventives. D'autre part, l'intervenant a révélé que plus de 450 000 enseignants ont rejoint hier leurs institutions pour signer les procès-verbaux après une interruption de six mois en raison de l'épidémie du coronavirus. Concernant la rentrée scolaire 2020-2021 prévue le 4 octobre prochain, le directeur de l'enseignement primaire auprès du ministère de l'éducation, a indiqué qu'un protocole sanitaire et préventif a été préparé pour celle-ci, qui a été adopté au niveau du conseil scientifique du ministère de la Santé, il comprend toutes les mesures préventives telles que le respect de la distanciation sociale et le port du masque. A ce propos, Kacem Djahlan a l'élaboration d'un système exceptionnel de révision selon la spécificité de chaque établissement dans des groupes ne dépassant pas les 20 élèves, la mise en place d'un programme de révision minutieux en coordination avec les enseignants des matières concernées, rappelant que la révision doit cibler toutes les matières concernées par les examens du BEM et du Bac. Enfin, il est à noter que les épreuves du BEM sont prévues du lundi 7 septembre au mer-credi 9 septembre 2020, et celles du baccalauréat du dimanche 13 septembre au jeudi 17 septembre 2020 et dès le 4 octobre, 9 millions d'élèves retourneront aux établissements après plus d'une demi-année de vacances. **T. K.**

Ph. > O. F.

392 nouveaux cas et 11 morts en 24 heures

Les contaminations sous la barre des 400, les décès en hausse

L'ALGÉRIE a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 5 cas de plus que la journée d'hier (6), portant à 1435 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré une nouvelle baisse avec 392 cas, 9 cas de moins par rapport à hier (401), pour atteindre au total 41 460 cas confirmés. **R. N.**

200 tonnes de déchets collectées sur le littoral algérois

Nos plages, défigurées par la saleté

Comme chaque été, nos plages sont dénaturées et deviennent de véritables dépotoirs, où les immondices s'amoncellent et les efforts déployés échouent souvent face à l'acharnement d'estivants décidés à ne pas respecter les normes de salubrité de l'environnement. Des sachets, des bouteilles en plastique, des canettes et des mégots envahissent nos plages. Des déchets de toutes sortes jonchent les 1 200 km de littoral. Des images qui font honte à une Algérie qui mise sur le tourisme pour préparer l'après-pétrole. Les citoyens jettent leurs ordures n'importe où, ce qui complique la tâche des éboueurs de la mer qui ont du mal à ramasser ces ordures. L'incivisme de certains estivants est pointé du doigt. En effet, la wilaya d'Alger a dévoilé, sur sa page Facebook, les statistiques relatives à la collecte des déchets sur les plages depuis le début du moins d'août, sur 55 plages de la côte algéroise.

Ces chiffres concernent la collecte de déchet et ce, au cours de deux périodes. La première période se situe entre le 1er et le 14 août, à savoir avant la réouverture officielle des plages; tandis que la seconde se situe entre le 15 et le 21 août, soit deux semaines suivant la décision officielle du gouvernement autorisant la réouverture des plages aux citoyens.Au total, pas moins de 20,05 tonnes de déchets laissés par les citoyens ont été collectés sur des plages algéroises, indique la même source. Durant la première période, la wilaya d'Alger a indiqué avoir collecté pas moins de 77,36 tonnes de déchets sur des plages de six communes. Au cours de la seconde période, soit après la réouverture effective des plages au grand public, les statistiques de la wilaya ont rapporté pas moins de 122,69 tonnes de déchets collectés sur des plages des mêmes communes. Ces déchets mettront effectivement une éternité à se dégrader, demeurant ainsi une source de pollution inquiétante de la mer, mais surtout un mal qui ronge l'écosystème algérien. Le phénomène semble irréversible puisque, au bout de plusieurs années, une amélioration dans les habitudes des estivants devrait se faire sentir et non une régression. Malheureusement, ce n'est pas le cas et ce, en dépit des mesures prises par les pouvoirs publics visant la protection de l'environnement, y compris les plages, le phénomène de pollution persiste et certaines plages deviennent un véritable dépotoir pour les déchets, ordures et eaux usées qui défigurent l'image des plages autorisées à la baignade, accueillant chaque année un grand nombre d'estivants. Au manque de civisme et de prise de conscience des citoyens s'ajoutent la démission coupable des autorités qui s'avèrent incapables de mettre en place un service de nettoyage efficace. «La raison de tout cela réside dans le désengagement des pouvoirs publics et l'incivisme de certains citoyens indélicats qui laissent derrière eux leurs déchets». C'est l'avis d'un baigneur qu'on a rencontré à la plage Kheloufi de Zéralda. Il nous dira : «La situation qui caractérise nos plages et nos villes aujourd'hui est l'œuvre incontestable des autorités qui n'accomplissent qu'un travail infime dans la préservation de l'environnement et la sensibilisation du citoyen au respect de la loi, alors qu'elles sont censées faire régner la discipline et l'organisation». Ce citoyen, comme beaucoup d'au-tres, estiment qu'au-delà de l'incivisme, les autorités sont complètement passives devant la catastrophe que vivent nos plages et nos villes. «Malheureusement, les gens ne réalisent pas l'importance de garder les plages pro-pres», se désole Farid. Venu avec trois amis pour se prélasser au soleil, le petit groupe a vite déchanté. Certaines personnes interrogées pointent, quant à elles, la responsabilité des services municipaux, qui «semblent avoir abandonné cette plage à elle-même». «Les responsables auraient dû y installer des poubelles, ce qui nous éviterait de ramasser chaque fois les détritus jonchant le sol alors que nous sommes venus là pour nous distraire», proteste une dame. **Meriem Benchaouia**

Tizi Ouzou

Près de 500 000 estivants sur les plages

Les huit plages surveillées de la wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré une forte affluence depuis leur réouverture effective le 15 août dernier. Durant la période du 15 au 22 août, pas moins de 453.700 estivants se sont rendus sur ces plages selon les estimations de la Protection civile fournies hier par le capitaine Kamel Bouchakour.

Rien que pour la journée de vendredi, les plages surveillées dans les communes de Tigzirt, Iflissen, Aït Chafaâ et Azeffoune ont été prises d'assaut par quelque 106 000 estivants selon notre interlocuteur.

Durant la même période de référence les éléments de la Protection civile ont opéré 131 interventions liées à la surveillance des plages dont 21 personnes ont été sauvées de justesse d'une mort certaine par noyade, 91 autres ont été soignées sur place, alors que 19 estivants ont nécessité leur transfert vers des centres de santé des localités respectives. Le décompte de la Protection civile ne prend pas en considération les estivants qui se sont rendus dans des zones de baignade non surveillées et elles ont aussi enregistré une forte affluence selon des sources locales, notamment durant le week-end. Le capitaine Bouchakour a appelé les estivants à respecter les consignes de baignade sans danger dans les fanions des plages et à éviter de se rendre dans les zones dangereuses. La levée d'interdiction de fréquentation des plages en raison de la crise sanitaire du coronavirus a été ainsi marquée par un grand rush d'estivants vers ces lieux de détente après une longue période de confinement. Malheureusement, les estivants n'ont pas respecté les gestes barrières anti-Covid-19 durant sur les plages au point où certains redoutent la recrudescence de contaminations dans les jours à venir.

HAMID MESSIR

Ils ont été reçus à l'Institut Pasteur

Vaccin anti-Covid, début de discussions avec les Russes

Le directeur général de l'Institut Pasteur, le Dr Fawzi Derrar a annoncé hier, que son institut a entamé depuis hier après-midi, les discussions avec des collègues russes pour l'acquisition du vaccin contre le coronavirus mis au point dans leur pays.

Par Sarah S.

Ph. > MDN

«Nous recevons cet après-midi, (hier Ndlr), nos collègues russes à l'Institut Pasteur pour discuter du vaccin russe et pour obtenir auprès d'eux les données optimales sur le vaccin mis au point dans leur pays, particulièrement en ce qui concerne son efficacité au plan immunitaire, mais également sur ses éventuels effets indésirables, rares ou tardifs, a-t-il relevé, sur les ondes de la Radio nationale. Et d'ajouter : «On va discuter sur les techniques, et cela nous servira beaucoup pour établir un cahier des charges qui comporte des données optimales sur le vaccin».

Faisant le point sur la situation épidémiologique en Algérie, le DG de l'Institut Pasteur estime que l'examen des courbes de contamination au coronavirus en Algérie notamment, au niveau des services de réanimation des hôpitaux, indique clairement que celles-ci sont en train d'accuser une «tendance baissière».

En effet, les courbes de contaminations se sont stabilisées dans une tendance baissière ces derniers jours. La flambée de juillet, marquée par des pics de nouveaux cas quotidiens, semble avoir été maîtrisée. Les bilans quotidiens affirment que la baisse du nombre de contaminations au coronavirus se poursuit. Mais de l'avis des spécialistes, il est encore tôt pour crier victoire contre le virus, car le virus est toujours là, il faudrait que la vigilance soit de mise et le citoyen continuera à prendre ses précautions.

Le directeur général de l'Institut Pasteur, le Dr Fawzi Derrar se montre rassurant quant à l'évolution de la pandémie en Algérie. A ses dires, il y a donc une tendance baissière qui s'affirme et se confirme, notamment ces derniers temps. «Au niveau des services de réanimation des hôpitaux, l'examen des cas de contamination indique clairement que celles-ci sont en train d'accuser une tendance baissière, de quoi être rassuré», dira-t-il.

Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne, le D. Fawzi Derrar explique que «même s'il y a des régions où continue à être constatée une augmentation du nombre de cas, marqués parfois par des décès, on va vers une amélioration de la situation», prévenant, toutefois que la vigilance devrait continuer à être de mise. «Le moindre relâchement pouvant coûter très cher», prévient-il encore.

A cet effet, l'intervenant insiste sur le strict respect des mesures barrières de protection de nature à freiner la circulation du virus, en limitant la naissance de foyers de contamination.

Ainsi, en attendant l'acquisition du vaccin anti-Covid19 promis par les pouvoirs publics une fois disponible sur le marché, le DG de l'Institut Pasteur insiste, qu'entre-temps, il reste indispensable pour les Algériens, de continuer à respecter les mesures barrières. Il en veut pour preuve les hausses d'infestation constatées, récemment, dans certains pays, «en raison d'une baisse de vigilance».

S'exprimant à propos des capacités nationales de dépistage du virus, dont l'Institut à lui seul réalise, indique-t-il, plus de 1 000/jour sur les quelque 2 900 à l'échelle nationale, l'intervenant signale que les efforts tendent à en multiplier le nombre en faisant pour cela appel aux capacités de laboratoires privés. Concernant cet aspect particulier, il signale, par ailleurs, l'assemblage en cours d'un laboratoire mobile pouvant être déplacé partout dans le pays, aux fins de procéder à des dépistages de malades du coronavirus ou bien d'autres pathologies.

S. S.

Plus de 70% des entreprises du dispositif en crise

Vers l'effacement partiel des dettes des promoteurs Ansej décédés

Créé il y a plus de deux décennies pour contenir le chômage des jeunes et encourager l'entrepreneuriat, et malgré les mesures incitatives qui leur ont été dédiées, les entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej ne sont pas parvenues à l'atteinte des objectifs assignés, tant en termes de création de l'emploi que celle de valeur ajoutée devant participer au confortement du tissu de PME et TPE attendu. Et pour cause, selon Nassim Diafat, ministre délégué chargé de la Micro-entreprise, plus de 70% des entreprises créées à travers ce dispositif sont en crise. A ce titre, évoquant un rapport très détaillé établi sur ce dispositif depuis sa création, Nassim Diafat qui, hier, intervenait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, affirmera que sur les 380 000 entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej, plus de 70% sont en crise. Aussi, en vue de booster les activités de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes et conformément aux orientations du chef de l'Etat qui a avait insisté sur l'intégration des entreprises Ansej dans le plan de relance économique «une série de mesures» sera prise pour venir en aide à ces micro-entreprises en difficulté, a-t-il assuré . De ce fait, poursuivra-t-il, s'agissant des «entreprises qui ne disposent pas de capitaux pour relancer leurs activités», le ministre dira qu'un «rééchelonnement des dettes sur 5 ans sera, dès à présent instauré avec un déféré d'une année et la suppression des pénalités de retard». Dans ce sens, il fera savoir que le gouvernement entend procéder à effacement partiel des dettes des porteurs de projets Ansej, décédés ou victimes de catastrophes naturelles. Et de préciser que les dossiers inscrits dans ce volet seront étudiés et réglés au cas par cas. Quant aux dossiers portés dans le contentieux, Nassim Diafat indiquera que même si les poursuites pénales sont exclues contre ceux ayant «détourné» des projets, il ne sera toutefois pas «question d'effacer l'ardoise». «En application des orientations du chef de l'Etat, il n'y aura pas de traitement pénal pour ceux qui ont détourné les fonds. Nous leur consentant, cependant, un échéancier de 10 ou 15 ans pour s'acquitter de leurs dettes», soutiendra-t-il sur cet aspect.

Des mesures bancaires et fiscales pour aider les entreprises Ansej en difficulté

Pour rappel, la fin du mois de juillet dernier, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé une batterie de mesures au profit des entreprises en difficulté relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), dont l'octroi de crédits d'exploitation, le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard. Aussi, afin de permettre une pérennité à ces entreprises qui restent un maillon fort de la relance économique du pays, le gouvernement a convenu de financer le cycle d' exploitation des entreprises en activité mais rencontrent des difficultés pour le remboursement des tranches des prêts bancaires, à travers l'intervention des banques, selon le besoin, et conformément aux critères réglementaires prévus et en vigueur en matière d'octroi des crédits. Il a été, également, convenu de rééchelonner les dettes bancaires, par des procédures simplifiées, avec effacement des pénalités de retard y afférentes et abaissement à 100% des taux d'intérêt. Concernant les entreprises dont les crédits ont été pris en charge par le Fonds de garantie, et dont le matériel avait été saisi et vendu par les banques, il a été convenu les droits détenus par les banques sur les détenteurs de projets, liés à hauteur de 30% au prêt bancaire, n'étaient pas remboursables par le Fonds et doivent lui être transférés. Le Fonds déterminera, par la suite, de concert avec les détenteurs de projets, la procédure du traitement de cet endettement. Pour les entreprises n'exerçant plus, les banques seront indemnisées avec transfert des droits liés aux crédits bancaires restant à la charge du fonds de garantie, qui sera chargé du recouvrement par tous les moyens réglementaires. Au demeurant, cette panoplie de mesures devront ainsi insuffler «un nouvel élan» aux entreprises Ansej et de réactiver ce dispositif pour «une meilleure efficacité à l'avenir».

Par Lynda Naili

LA QUESTION DU JOUR

La rédhibitoire démilitarisation de Syrte

Suite de la page une

Les autres points soulevés par les déclarations de Fayaz al-Serraj et Aguila Salah, que sont notamment la tenue des élections ou la formation d'un nouveau Conseil présidentiel, pour importants qu'ils soient en eux-mêmes, n'en sont pas moins secondaires en comparaison. Or, pour des protagonistes dont le but proclamé est de rétablir l'unité politique et territorial de la Libye, non pas donc de parvenir à un accord sur une ville ou une région, ce n'est pas le sort de Syrte et d'al-Juffra qui devrait importer le plus. Ce serait, par contre, le cas s'il y avait déjà division de la Libye et qu'il ne s'agissait plus que de s'entendre sur le partage de ses richesses, pétrolières en l'occurrence. La démilitarisation en question serait alors d'une importance cruciale. En vérité, on ne peut à la fois se dire pour l'unité du pays et de l'autre vouloir s'assurer d'une partie de ses ressources. L'importance de Syrte et de al-Juffra n'est pas dans leur position stratégique au point de vue militaire, mais dans le fait qu'ils commandent l'accès au croissant pétrolier. Celui-ci se serait trouvé ailleurs, plus au sud et plus à l'est, encore plus éloigné donc de Tripoli, c'est encore lui que le GNA voudrait voir démilitarisé. A bien y regarder, la démilitarisation proposée n'est que la reprise sous une forme atténuée de la demande faite auparavant à l'ANL par Tripoli de se retirer de Syrte et d'al-Juffra. Le GNA veut bien accepter que l'ANL reste sur place si tel est son bon vouloir, à la condition toutefois qu'elle se dépouille elle-même de ses armes. On le voit, les chances que Tobrouk fasse cette concession sont nulles. Ceux qui les premiers, quels qu'ils soient en définitive, Américains, Russes, Allemands, ou tous à la fois, ont fait cette proposition ont cru de bonne foi qu'elle était de nature à débloquer la situation en Libye. Ce n'est pas le camp qui vient de la faire qui le premier l'a conçue, mais les acteurs étrangers pour qui l'important, ce n'est pas la victoire d'un camp sur l'autre, mais la restauration de l'Etat libyen sous quelque autorité que ce soit à l'exception de celle des djihadistes. Il ne semble pas que ce soit dans le même esprit que Tripoli s'en est emparé.

M. H.

Tourisme

Une convention pour accompagner les artisans

Une convention a été signée avant-hier au complexe de thalassothérapie de Sidi Fredj (Alger) entre les ministères du Tourisme et de la Solidarité portant accompagnement des artisans en leur consacrant des espaces pour l'exposition et la vente de leurs produits.

Par Khadidja N.

La convention a été cosignée par les SG des ministères du Tourisme et de la Solidarité respectivement MM. Yacine Hamadi et Zohir Chettah.

Dans ce cadre, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a indiqué que cette convention «constitue une opportunité qui met en évidence la coordination et la complémentarité entre tous les secteurs en vue d'édifier la nouvelle Algérie tant attendue par l'ensemble des citoyens». Il a également souligné «l'importance de l'accompagnement de l'artisanat par l'assistance des artisans à la préservation et la promotion de ce patrimoine culturel, civilisationnel et historique», ajoutant que ce dernier est à même de représenter notre civilisation à l'échelle mondiale. Rappelant la nécessité d'accompagner les artisans par l'octroi des micro-crédits, le financement de leurs projets, la création de la richesse et des postes d'emploi permanents notamment au niveau des zones d'ombre, le ministre a appelé à encourager ces initiatives et tous les secteurs concernés. De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, Kaoutar Krikou, a mis en avant «l'importance de la coordination avec tous les secteurs et l'édification des institutions de l'Etat dans le cadre du plan de la relance socio-économique adopté récemment qui est, estime-t-elle, l'unique et l'idéale solution pour le développement du pays en y associant tous ses enfants dans le cadre d'une cohésion sociale accompagné par la formation et le soutien des pouvoirs publics». Cette convention, ajoute Mme Krikou «est une opportunité pour encourager et soutenir le produit local des artisans et des micro-entreprises visant à concrétiser l'indépendance économique avant de procéder à la mise en œuvre du plan de relance socio-économique et la création de la richesse et des postes d'emploi dans le cadre de la stratégie participative du secteur de la solidarité». Dans le même contexte, la ministre a mis en exergue les recommandations proposées au terme de l'atelier consacré aux micro-entreprises et start-up lors de la Conférence nationale de la relance économique tenue dernièrement qui soulignaient notamment l'impérative coordination entre les secteurs et la société civile pour jeter les fondements de la nouvelle République. En marge de cette rencontre, une exposition de produits d'artisanat a été organisée en faveur des artisans ayant bénéficié des micro-crédits mettant en valeur le patrimoine algérien authentique.

Ph. > D. R.

K. N.

Montage de serres à Biskra

Une opportunité pour les jeunes d'engranger des revenus supplémentaires

Le montage des serres utilisées pour les cultures maraîchères à Biskra, capitale des Zibans, représente une réelle opportunité pour les jeunes, en particulier les étudiants exerçant une activité leur permettant d'engranger des revenus supplémentaires durant la période estivale.Mettant à profit leur temps libre et le besoin des propriétaires d'exploitations agricoles en main-d'œuvre pour accomplir un certain nombre d'activités agricoles, notamment dans le domaine des cultures maraîchères sous serres, les jeunes effectuent des travaux s'inscrivant dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison agricole, principalement le montage de nouvelles serres ou encore le démontage et la réinstallation de serres dans d'autres endroits. Ces jeunes saisonniers déploient leur énergie dès les premières heures de la journée en investissant les zones agricoles et en entamant leurs activités dans une ambiance bon enfant. Saïd, un jeune étudiant à la Faculté des sciences économiques de l'université Mohamed Khider de Biskra et habitant la commune de Bouchagroune, a confié à l'APS que ce travail lui «permet d'aider sa famille nombreuse et subvenir aussi à ses besoins en perspective de la prochaine année universitaire», qualifiant toutefois cette activité de «difficile» en raison de la forte chaleur, mais que la présence de ses amis Abbas et Ramzi à ses côtés rend moins laborieuse. Prenant fin vers neuf heures du matin, conséquemment à la hausse du mercure, cette activité est devenue coutumière durant l'été pour Hosni, étudiant en troisième année informatique à l'université de Biskra, grâce à laquelle il apporte de l'aide à son père activant toute l'année dans le secteur agricole. Tous les deux se rendent très tôt le matin, à leurs frais, de la commune de Tolga à Laghrous jusqu'à la région d'El Marhoum précisément, où ils procèdent avec un groupe de travailleurs à la réinstallation de cinq serres dans de nouveaux emplacements, dont le propriétaire souhaite assurer un meilleur rendement. Pour certains jeunes, les gains obtenus à la faveur du montage des serres représentent une réelle opportunité permettant de collecter une «petite fortune», affirme Omar, originaire de la région de Meziraâ (60 km à l'Est de Biskra), connue pour sa production de légumes sous serres, relevant que «le montant perçu est en fonction de la qualité du travail fourni pouvant atteindre 6 000 DA à partager entre compères et ce, pour le transport d'une seule serre. Et de préciser : «Ceux qui souhaitent continuer à travailler dans ce domaine doivent supporter la difficulté des déplacements vers des régions éloignées et d'une exploitation agricole à une autre». Etudiant résidant au chef-lieu de wilaya, Samir qui se rend chaque été chez son grand-père maternel dans la région de Ghayadha, dans la commune de Doucen (60 km à l'Ouest de Biskra) connue pour la culture de légumes de saison, reconnaît, pour sa part, «amasser jusqu'à 100 000 DA grâce au travail saisonnier. Il a également indiqué que «le montage et l'installation de serres le contraint à changer d'exploitations agricoles, appartenant le plus souvent à des proches de sa mère, afin d'apporter son aide aux agriculteurs dans l'installation des serres, parallèlement à d'autres travaux».

En dépit des risques et des conditions climatiques difficiles, les jeunes continuent de travailler

En dépit des risques encourus par les travailleurs du secteur agricole en général, et ceux qui s'y adonnent temporairement, cette activité fait désormais partie du quotidien de ces jeunes qui ont choisi d'affronter les difficultés rencontrées en adoptant des mesures de prévention et des précautions individuelles. Selon Ramzi, issu de la commune de Tolga, «travailler sous un soleil de plomb, en plus des risques de blessures par les barres de fer et les piqûres d'insectes venimeux sont les dangers les plus courants auxquels les travailleurs sont confrontés, en particulier les nouveaux venus dans le domaine».

Ce jeune homme a confié, à ce propos, avoir fait l'objet d'une morsure de scorpion dans la région de Bir Lebrach, aux alentours de Tolga, «avant d'être secouru par mes camarades qui m'ont transporté à l'hôpital sur une distance d'environ 18 km», ajoutant que «les déplacements en groupe dans des moyens de transports non adéquats sur de longues distances, dépassant parfois les 30 km à travers des chemins de terre, viennent souvent à bout des forces des jeunes».

A noter que cette frange de jeunes s'engage dans les travaux agricoles durant les vacances d'été en s'activant dans le montage des serres qui attire un grand nombre de travailleurs, au moment où d'autres activités épisodiques, comme la récolte des dattes permettent également d'engranger de l'argent tout au long de l'année.

Farouk B.

Automobile

Les conditions d'exercice de l'activité de construction de véhicules fixées

Le décret exécutif 20-226 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules a été publié au dernier numéro du Journal officiel *(n°49), ainsi que le cahier des charges y afférant.*

Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, ce décret exécutif datant du 19 août 2020, stipule que l'exercice de l'activité de construction de véhicules est subordonnée au respect des dispositions de ce décret, ainsi qu'à la souscription au cahier de charges joint en annexe, ajoutant que l'investisseur postulant à cette activité est soumis à l'obtention d'une autorisation provisoire délivrée par le ministre chargé de l'industrie. Le dossier requis pour l'obtention de l'autorisation provisoire comprend, selon le texte, la demande d'obtention de l'autorisation provisoire, le cahier des charges daté, signé et paraphé par la personne dûment habilitée, la fiche d'engagement jointe au décret, une copie des statuts de la société, ainsi qu'une étude technico-économique du projet détaillant les aspects techniques, financiers et commerciaux avec des prévisions chiffrées sur trois ans d'exercice. Le décret stipule également la création, auprès du ministre chargé de l'Industrie, d'un comité technique, chargé d'emmètre un avis conforme sur les demandes des investisseurs relatives à l'autorisation provisoire, l'agrément définitif, ainsi qu'un avis conforme en cas de non-respect des engagements pris par les investisseurs au titre du cahier des charges. La durée de validité de l'autorisation provisoire est fixée pour une période n'excédant pas à 36 mois à compter de la date de sa délivrance, souligne le décret, ajoutant que celle-ci peut être prorogée d'une période de 12 mois, sur demande du concerné, appuyée des documents justificatifs. Ce texte de loi précise, par ailleurs, que l'exercice effectif de l'activité de construction de véhicules est conditionné par l'obtention de l'agrément définitif, dont la délivrance est assujettie à des visites préalables, sur site, pour s'assurer du respect des engagements souscrits par l'investisseur au titre du cahier des charges. S'agissant du taux l'intégration, le décret exécutif exige un taux de 30% dès le démarrage de l'activité, 35% à la troisième année, 40% à la quatrième année et 50% à la cinquième année. Dans le cahier des charges joint au décret, le texte stipule que l'investisseur étranger, dans un investissement industriel de construction de véhicules, doit être un acteur mondial de premier rang dans le domaine de la construction de véhicules et doit s'engager à apporter son savoir-faire technologique, ainsi qu'apporter, au lancement du projet, un minimum de 30% en fonds propres du montant global de l'investissement pour son financement. L'investisseur algérien doit également disposer d'une assiette financière en fonds propres, représentant, au minimum, 30% de sa participation dans le montant global de l'investissement envisagé, ainsi que sa disposition d'une solvabilité sur fonds propres et garanties matérielles. Il doit aussi avoir une aptitude à la mise en place et à la gestion d'un investissement industriel, concrétisée par une précédente expérience d'un minimum de cinq années dans une activité de production industrielle, sans incidents de gestion ou de paiement de ses obligations financières, ni infractions majeurs constatées. Dans le cas d'un partenariat avec un investisseur étranger, l'investissement doit répondre à plusieurs conditions, dont la limite de tout financement bancaire local, au seuil maximum, de 40% du coût du projet. Le texte a précisé que les dispositions de ce décret ne sont pas applicables aux opérateurs de production de véhicules auxquelles sont associés des établissements publics à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire.

Ph/D. R.

Banque africaine de développement

Organisation des assemblées annuelles du 25 au 27 août 2020

LE GROUPE de la Banque africaine de développement (BAD) tiendra ses Assemblées annuelles de l'année 2020, en mode virtuel, du 25 au 27 août 2020, a indiqué hier un communiqué de l'institution. Les assemblées comprendront les réunions statutaires du Conseil des gouverneurs ainsi que l'élection d'un président, a précisé le communiqué publié sur le site électronique de la BAD. Selon le groupe, les pertes du continent africain en raison des répercussions du coronavirus sont estimées à 173 milliards de dollars de son produit intérieur brut (PIB) en 2020 et à 236 milliards de dollars pour 2021. Au cours de l'année en cours, la banque tiendra les 55e réunions du Conseil des gouverneurs de la BAD et la 46e réunion annuelle du Fonds africain de développement (FAD). Ces réunions, qui devaient se tenir dans la capitale ivoirienne, Abidjan au cours du mois de mai 2020, rassembleront des centaines de délégués, dont les ministres des finances et de la planification. Les gouverneurs de la BAD représentent 54 pays africains et 27 pays non régionaux.

Koweït

Plus de 1 000 emplois d'expatriés dans le secteur public gelés

Le nouveau budget du Koweït pour l'année fiscale (2020-2021) a vu le gel d'environ 1.183 contrats de travail d'expatriés dans 48 agences gouvernementales, en préparation de leur annulation, en raison de la politique de «koweïtisation» visant à donner la priorité pour l'emploi aux nationaux, rapporte la presse.
Le nombre de contacts gelés dans 15 ministères au Koweït a atteint 626 emplois pour les expatriés, le plus élevé était au ministère de l'Electricité et de l'Eau par 130 contrats, suivi du ministère de la Santé avec 123 contrats, du ministère de l'Education avec 101 contrats, et que le ministère de la Justice avec 84 contrats, suivi du ministère de l'Intérieur avec 70 contrats, de l'Awqaf avec 48 contrats et du ministère de la Communication avec 33 contrats.
Au ministère des Travaux publics, 15 contrats ont été suspendus, le ministère des Finances sept contrats. Quatre au ministère de l'Enseignement supérieur et des Affaires sociales, trois au ministère du Plan et un au ministère du Commerce et au ministère de la Défense.
Par ailleurs 49 contrats ont été gelés dans huit départements du gouvernement, dont 20 à l'Assemblée nationale, 16 au Bureau d'audit, six au Conseil national de la culture, des arts et de la littérature, deux chacun au Bureau central des statistiques et à la Garde nationale et un au Secrétariat général des dotations et à la Département de la fatwa et de la législation et des douanes du Koweït.

Côte d'Ivoire

La récolte de noix de cajou atteindra 900 000 tonnes

La récolte de la noix de cajou en côte d'Ivoire devra atteindre 902 000 tonnes d'ici à la fin de la campagne, soit 100 000 tonnes de plus que les précédentes prévisions, rapportent des médias locaux.
La production de noix de cajou sera plus importante que prévu en 2020. En effet, selon le gouvernement, la récolte devrait désormais atteindre le niveau record de 902 000 tonnes durant ladite campagne.
Ce volume marque un bond de plus de 170 000 tonnes par rapport au stock de l'année dernière et une amélioration de 100 000 tonnes comparativement aux précédentes prévisions.
Pour expliquer cette révision à la hausse, le gouvernement met en avant la «fermeture des frontières du fait de la Covid-19, couplée à une meilleure maîtrise des fuites par les frontières terrestres, de meilleures conditions agronomiques et la mise en œuvre efficace d'un nouveau système de suivi statistique». S'agissant du bilan provisoire de la campagne au 10 août dernier, les exportations de noix de cajou se sont chiffrées à environ 403 170 tonnes contre 517 000 tonnes un an plus tôt à la même période.
«Les quantités déchargées dans les usines de transformation locale sont de 91 182 tonnes. Les producteurs détiennent encore 106 600 tonnes de stocks de noix de cajou brutes et 56 000 tonnes sont encore détenues par les acheteurs, soit environ 162 600 tonnes disponibles dans les zones de production». Pour rappel, la culture de l'anacarde s'effectue sur environ 1,4 million d'hectares et est l'apanage de 410 000 producteurs.

Enrichissement du dispositif légal régissant les associations

Plaidoyer pour l'accompagnement des activités du mouvement associatif

■ Les participants à une rencontre de concertation avec les acteurs du mouvement associatif à Adrar ont plaidé hier pour l'accompagnement des activités du mouvement associatif, à travers l'enrichissement du dispositif légal régissant les associations.

Par Walid B.

Lors de ce regroupement, qui s'inscrit dans le sillage des rencontres de concertations amorcées par la wilaya d'Adrar avec les acteurs du tissu associatif activant dans différents domaines, les participants ont appelé à permettre aux associations de jouer pleinement leur rôle dans le renforcement de la démocratie participative, en appui aux pouvoirs publics dans leur gestion de la chose publique. Le rôle crucial des associations locales et leurs efforts et mobilisation aux premiers rangs dans la lutte contre la pandémie du Covid-19 à travers l'ensemble du territoire de la wilaya a été vivement salué par les participants. Le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a indiqué, qu'outre ce cycle de rencontres de concertations avec le mouvement associatif local, totalisant quelque 2 900 associations, des audiences seront accordées à ces dernières, sans exclusive, avec l'ouverture d'un bureau spécifique pour écouter leurs doléances et accompagner leurs efforts, en coordination avec les instances exécutives concernées. La politique judicieuse adoptée par les hautes autorités du pays pour prendre soin des zones d'ombre, induit plus que jamais une intensification des efforts pour contribuer à la concrétisation des objectifs escomptés par l'Etat dans ce domaine, a-t-il souligné dans le même contexte. Les participants ont plaidé, à ce titre, pour plus de dynamisme des catégories sociales vulnérables ne devant plus se contenter d'attendre les aides de solidarité et ce, à travers leur engagement, en coordination avec les instances concernées, dans des microprojets d'activités familiales leur assurant les conditions d'une vie décente. Des exemples du type ont ainsi été valorisés, dont ceux d'associations féminines œuvrant à assurer des revenus à des catégories sociales défavorisées, notamment le soutien d'activités de femmes au foyer en les dotant de matières premières nécessaires à la réalisation pour la vente de produits divers. Les participants ont également salué la forte volonté des pouvoirs publics d'accompagner les activités du mouvement associatif, appelant pour cela à orienter les efforts des acteurs de la société civile au service de l'intérêt général. Ce cycle de rencontres de concertations se poursuit pour toucher l'ensemble des associations de la wilaya activant dans différents domaines, ne pouvant pas les réunir toutes à la fois par mesure de prévention contre la pandémie de Covid-19, ont fait savoir les organisateurs.

W. B.

Ph : D. R.

En raison du manque de places dans celles autorisées

Les estivants à El Tarf réclament l'ouverture d'autres plages

Nombre d'estivants de la wilaya d'El Tarf, qui a connu un rush impressionnant des baigneurs ce week-end à travers ses neuf plages ouvertes à la baignade sur les 15 que compte la région ont appelé avant-hier à l'ouverture d'autres plages pour «un meilleur accueil des estivants et une lutte efficace contre le coronavirus». Des estivants approchés ont suggéré l'ouverture des trois plages El Aouinet, Cap Rosa et Sables d'or (Verges) qui disposent, ont-ils confié, de «l'espace approprié pour contenir le flot d'estivants» pour cette saison estivale 2020, retardée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Ils relèvent que ces plages s'étalent sur un kilomètre de long et près d'une centaine de mètres de large. Attirant plusieurs estivants provenant, principalement à bord de leurs véhicules, de plusieurs wilayas du pays, comme l'atteste leurs plaques numérologiques, les neuf plages n'arrivent plus à contenir leurs visiteurs qui ont dû rebrousser chemin devant le manque de places. Les magnifiques plages surveillées de cette wilaya dans l'extrême Nord-Est du pays, à l'image de La Messida, la vieille Calle, Mordjane, Sabée ou El Chatt enregistrent, chaque jour un peu plus de baigneurs, des habitués des lieux, pour la plupart d'entre eux, désirant rattraper ce qui reste de l'été 2020. Pour Smaïl, venu de Tiaret, après un confinement sanitaire de plusieurs mois, durant lequel tout le monde a dû faire preuve de patience et de bon sens, sa famille entend «retrouver ses habitudes estivales et à déstresser coûte que coûte avant de reprendre le travail et permettre également aux enfants de se préparer à l'examen du baccalauréat intervenant dans moins de trois semaines». Pour ce quinquagénaire, ses deux enfants présenteront prochainement les épreuves du baccalauréat dans un contexte particulier, ce qui justifie son empressement à vouloir profiter au maximum du plaisir de la mer et des derniers jours de son congé. Une fois arrivé sur la plage Messida, il a été obligé de faire demi-tour en raison du manque de places de stationnement et du nombre incroyable de baigneurs. Aussi, espère-t-il l'ouverture rapidement d'autres plages pour «assurer une place pour tous les estivants». Pour Toufik et son épouse, venus de Berrahal, dans la wilaya de Annaba, renouer avec la mer et son sable fin est «un plaisir que d'aucuns croyaient impossible avec la pandémie». Le manque de places au niveau des plages où les nombreux véhicules occupent les lieux ne laissant plus de chance aux retardataires, demeure le seul inconvénient. Par chance, confie-t-il, il a pu se dénicher une place au niveau de la plage Mordjane, où la foule obligeait tout un chacun à garder son masque de protection. Ce couple n'a pas manqué de dénoncer l'irresponsabilité de certains estivants qui ne portaient pas leurs bavettes, les laissant posées à côté de leurs affaires. Saluant les efforts déployés à l'entrée des plages pour garantir la distanciation physique et port de masques de protection, plusieurs autres estivants ont toutefois mis en garde contre la forte affluence des estivants, ce qui représente, à leurs yeux, «un risque certain de contamination». Des habitants de la région d'El Kala ont, pour leur part, exprimé leur joie de voir leur wilaya côtière, renouer avec l'ambiance estivale d'antan après le récent réaménagement des heures de confinement sanitaire au niveau de la commune d'El Kala (de 22 h à 6 h le lendemain). Selon les services de la Protection civile de la wilaya d'El Tarf, près de 35 000 estivants ont été enregistrés le week-end dernier à travers les neuf plages ouvertes à la baignade dont cinq dans la daïra d'El Kala et quatre autres dans la daïra de Ben M'hidi.

Imène N.

1er Webinaire international à l'Université d'Oran-1

«Les répercussions linguistiques de la crise du Coronavirus» au centre des débats

L'Université d'Oran-1 Ahmed Ben Bella organisera les 29 et 30 août prochains le premier Webinaire international sur «Les répercussions linguistiques de la crise du Coronavirus», a fait savoir avant-hier le recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur, Smaïn Balaska. Cette rencontre internationale a pour objectif principal de «recenser les répercussions linguistiques de la crise du coronavirus», a-t-il précisé, signalant que les travaux se dérouleront par visioconférence, étant donné la situation sanitaire. Plusieurs chercheurs algériens et étrangers prendront part au Webinaire international qui sera, notamment axé sur les aspects interactionnel, conatif, socio-linguistique, sémantique et esthétique, terminologique et lexical. L'initiative d'aborder cette thématique d'actualité a vu le jour au laboratoire Dialectes et traitement de la parole relevant de la Faculté des lettres et des arts (FLA) de l'Université d'Oran-1, a-t-on souligné. Cette manifestation scientifique internationale est l'une des premières à être programmées dans le contexte de reprise des activités pédagogiques de l'Université et ce, selon un dispositif combinant le mode d'enseignement à distance (cours en ligne, vidéoconférence...) et le mode présentiel, a indiqué M. Balaska.

Wahiba H.

Création du Club des artistes algériens à Oran

Un espace de rencontre et d'échanges artistiques

Un nouvel espace artistique vient de voir le jour à Oran. Il s'agit du Club des artistes algériens où les expériences peuvent être échangées, les talents découverts et la créativité mise à l'honneur. Cet espace tant attendu par les artistes les réunira autours des tables rondes où ils peuvent revenir sur les lacunes des artistes et les solutions pour améliorer le secteur. C'est aussi un club qui permettra d'assurer une dynamique culturelle à plusieurs niveaux.

Par Abla Selles

Des responsables et des artistes de la ville d'Oran travaillent depuis quelque temps pour assurer une dynamique culturelle permanente dans la région. En effet, de nombreux espaces culturelles et artistiques sont ouverts depuis quelques années, assurant des activités de haute facture. Il y a aussi le Club des artistes algériens qui vient de s'ajouter aux autres édifices culturels. Le but majeur de ce club est de mettre en valeur la culture algérienne tout en assurant aux artistes un espace de rencontres et d'échanges entre professionnels, amateurs et artistes en herbe. Il se veut un espace pour la promotion de l'art algérien et faire connaître davantage les artistes, a-t-on appris auprès du syndicat de l'artiste dramatique et cinématographique de la wilaya. Le Club des artistes algériens est ouvert à tous les artistes versés dans divers domaines culturels et artistiques. Il a été mis en place jeudi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, a souligné le président du syndicat, Sidi Mohamed Belfadel. Cet espace artistique vise à commercialiser via Internet le produit artistique national, comme il ambitionne de lancer sur les réseaux virtuels une émission «Sous les projecteurs» pour faire connaître le parcours des artistes, leurs œuvres et leurs projets. Le Club des artistes algériens permettra un échange d'expériences et de projets avec les clubs arabes similaires, a souligné Mohamed Belfadel. A l'occasion de la création du club, deux hommages ont été rendus au défunt Sirat Boumediène, un comédien au riche parcours artistique, décédé le 20 août 1995, et à Missoum Saïd, doyen des artistes à Oran et marionnettiste de renom. Des diplômes d'honneur ont été remis aux lauréats du concours dédié à la défunte Malika Nedjadi (1967-2019) et aux jeunes comédiens ayant bénéficié d'une formation en théâtre, option ombres chinoises. **A.S**

Bientôt une Spider-Woman au grand écran

Olivia Wilde aux manettes d'un Marvel sur une nouvelle héroïne

L'ÉQUIPE des super-héroïnes s'agrandit. Après Catwoman, Wonder Woman ou encore Captain Marvel, le magazine américain Deadline révèle ce mercredi 19 août que l'actrice et cinéaste Olivia Wilde a signé un contrat avec Sony Pictures pour réaliser un prochain film Marvel autour d'un nouveau personnage féminin.

Même si cela n'a pas encore été confirmé, il est prévu que le long-métrage raconte l'histoire de Spider-Woman, indique l'article. Aux côtés de la réalisatrice de "Booksmart", on retrouve la scénariste Katie Silberman (Isn't It Romantic). Amy Pascal (Les filles du docteur March) sera, elle, à la production aux côtés de Rachel O'Connor (Spider-Man: Homecoming). Le nom de l'actrice qui devrait revêtir le costume de l'alter ego de Spider-Man n'a pas encore été prononcé.

Le film, qui tient particulièrement à cœur à Olivia Wilde, est le second projet autour d'une héroïne Marvel produit par les studios Sony. Un long métrage sur Madame Webb devrait en effet sortir en 2022, démontrant le désir de la maison de production de diversifier ses têtes d'affiche.

De son côté, le très attendu *Black Widow* des studios Marvel (Disney) avec Scarlett Johansson, initialement prévu au mois d'avril dernier, devrait finalement sortir en salles le 28 octobre prochain.

F.H

Selon le premier ministre, Abdelaziz Djerad,

La culture, un jalon important dans le processus de relance économique

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, samedi, l'impérative promotion du secteur de la culture, «"important jalon du processus de relance économique». «La culture est un jalon important dans le processus de relance économique ... Nous sommes appelés à la promouvoir et à en protéger les composantes, au même titre que les symboles de la culture algérienne. Toutefois, la réalité nous interpelle quant à l'impératif de placer rapidement le secteur de la culture dans un contexte économique», a écrit M. Djerad sur sa page Facebook. Selon le Premier ministre, la culture «est un moteur permettant la relance de l'économie du pays et de la famille de la culture». La Conférence nationale sur la relance économique, tenue les 18 et 19 août sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a permis l'élaboration d'une nouvelle approche conjointe entre le gouvernement et ses partenaires socio-économiques sur les nouvelles bases du modèle de croissance national. **L.B**

Tlemcen

Clôture du Salon international virtuel de la photographie

Le Salon international virtuel de la photographie organisé sous le thème «Planète de l'art» pour la promotion du tourisme a pris fin samedi à Tlemcen, a-t-on appris des organisateurs.

Le salon a permis d'exposer sur les réseaux sociaux des photos sur le patrimoine immatériel, les sites archéologiques et les arts plastiques, a indiqué Chekroun Abdelkader, chef du bureau de Tlemcen de l'association Réseau algérien de l'information culturelle, expliquant que ces œuvres ont été sélectionnées par un jury composé de photographes professionnels membres de l'association.

La manifestation, organisée du 2 au 21 août courant, a vu la participation de 600 photographes professionnels et amateurs de 26 pays. Le but étant de faire la promotion du tourisme, mettre en lumière le legs culturel de chaque pays, faire connaître des sites archéologiques et encourager des photographes à s'intéresser au patrimoine à travers leur pratique quotidienne.

Quelque 2 000 photos ont été proposées à ce salon. Elles portent sur des paysages naturels, des sites archéologiques, historiques et touristiques, des costumes traditionnels, des us et coutumes en plus de photos d'œu-vres d'art plastique, de calligraphie et autres, selon M. Chekroun.

Il est prévu de mettre sur pied d'autres expositions de photos à partir de septembre prochain pour faire connaître certaines œuvres de photographes participants nationaux et étrangers, a-t-il indiqué. **M.K**

Culture

Ben Affleck de retour en Batman dans *The Flash*

Il s'agit de son premier retour sous la cape de Batman depuis le film *Justice League*. Retournement de situation dans l'univers DC Comics. L'acteur Ben Affleck va de nouveau porter la cape noire de Batman. Alors qu'il avait publiquement renoncé à ce personnage, Ben Affleck reprendra finalement le rôle de Bruce Wayne/Batman dans le prochain film *The Flash*, a révélé le réalisateur Andy Muschietti. Le film prévu en 2022 sera porté par Ezra Miller dans le rôle de Barry Allen/Flash, qui a déjà joué aux côtés de Ben Affleck dans *Justice League* en 2017.

«Il est très important pour l'impact émotionnel du film. La relation entre Barry et Bruce Wayne apportera un niveau émotionnel que nous n'avons jamais vu auparavant», a déclaré Andy Muschietti à Vanity Fair. «C'est le film de Barry (The Flash), c'est l'histoire de Barry, mais leurs personnages sont plus liés que nous le pensons. Ils ont tous deux perdu leur mère dans un meurtre, et c'est l'un des vecteurs d'émotion du film. C'est là que le Batman de Ben Affleck entre en jeu».

À l'origine, Ben Affleck devait écrire, réaliser et jouer dans le film *The Batman*, le prochain film de DC mais celui-ci est finalement interprété par Robert Pattinson. Ben Affleck a confié avoir dû prendre du recul après la sortie de *Justice League* en raison des pressions que le film a exercé sur sa vie personnelle relate l'Hollywood Reporter.

«J'ai montré à des gens le scénario de *The Batman*», avait déclaré Affleck au *New York Times* l'année dernière. Ils m'ont dit : «Je pense que c'est un bon script. Mais je pense aussi que tu vas boire et te saouler à la mort si tu revis ce que tu viens de vivre».

Michael Keaton, qui a joué dans *Batman* (1989) et *Batman Returns* (1992) de Tim Burton, fera également son retour dans *The Flash*, ce qui suggère que le film impliquera des voyages entre les différents univers de DC Comics. **R.I**

Irak

Sur fond de grogne sociale, le Kurdistan s'en prend aux médias

Face à la multiplication des manifestations, les autorités kurdes irakiennes s'en prennent de plus en plus souvent à la presse, dénoncent journalistes et défenseurs des droits humains dans une région qui s'est longtemps présentée en havre démocratique.

Par Rosa C.

Depuis des années, la région autonome du nord de l'Irak est un refuge pour journalistes et militants irakiens se sentant menacés dans le reste du pays par des factions armées, tribus ou politiciens influents. Mais l'accord tacite est qu'ils peuvent dénoncer les violations des droits humains ailleurs en Irak, sans se mêler des affaires kurdes.

Aujourd'hui, alors que la grogne sociale enfle au Kurdistan en crise économique entre les centaines de milliers de fonctionnaires qui n'ont pas perçu de salaire depuis six mois et les frappes meurtrières de l'armée turque, les autorités se sont raidies.

«Malgré les textes de loi garantissant la liberté de la presse, quand les crises politique et économique s'aggravent, les limitations deviennent un goulot d'étranglement pour la presse" dans cette région autonome, constate le Metro Center for Journalist Rights and Advocacy, basé au Kurdistan.

Cette organisation de défense de la liberté de la presse a recensé durant les six premiers mois de 2020, 88 violations contre 62 journalistes et médias. Et depuis mi-juin, assure-t-elle, la pression est encore montée d'un cran.

La semaine dernière, les forces de sécurité ont fait fermer de force les bureaux de la chaîne de télévision NRT - tenue par un opposant aux autorités kurdes - à Dohouk après avoir couvert des manifestations contre la Turquie à Zakho, plus au nord.

Dans la nuit, «les forces de sécurité ont pris d'assaut notre bureau à Dohouk et confisqué l'ensemble de nos équipements. Notre correspondant à Zakho, Ahmad Zakhoy, a été arrêté et est toujours détenu», affirme à l'AFP le n°2 de NRT, Hawnar Ihsan.

Quelques heures plus tard, elles fermaient le bureau de NRT à Erbil.

Des décisions «injustes et antidémocratiques», s'est insurgé le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), basé à New York, «qui pose la question de savoir pourquoi les autorités sont si effrayées par cette chaîne qu'elles se sont senties obligées de faire fermer ses bureaux».

En 2009, à l'adoption au Kurdistan d'une loi sur la liberté de la presse, l'ONG Freedom House a salué «des libertés sans précédents».

«En théorie, la loi est relativement acceptable et il y a une marge de liberté au Kurdistan», nuance Yassine Taha, journaliste

Ph. > D. R.

indépendant dans la région autonome. Mais en réalité, dans une région où, comme ailleurs en Irak, la quasi-totalité des médias appartiennent à des partis ou des politiciens, rares sont ceux qui se risquent à critiquer les autorités.

Aujourd'hui, entre manifestations pour dénoncer les coupes salariales -imposées par un gouvernement surendetté - et le silence des autorités kurdes face aux frappes turques - qui visent les rebelles kurdes mais ont tué plusieurs civils- , «la situation ne cesse d'empirer», explique M. Taha à l'AFP.

«Les échecs s'accumulent, la rue bouillonne et faire taire les médias ou fermer des télévisions ne sont pas des solutions».

En juin, Human Rights Watch (HRW) s'est alarmé du fait que le Kurdistan recourait à des articles du Code pénal local condamnant la diffamation et l'insulte pour faire taire journalistes et militants.

Selon elle, un homme a été emprisonné 29 jours en janvier avant d'être relâché sans aucun chef d'inculpation pour avoir diffusé en direct sur des réseaux sociaux une manifestation.

HRW cite un autre Kurde irakien qui affirme avoir payé la police pour être libéré. «Ils m'ont dit : «On peut te rappeler à n'importe quel moment», a-t-il affirmé à l'ONG.

Six députés kurdes du Parlement central à Bagdad en appellent eux directement à l'ONU. Dans une lettre ouverte à sa représentante en Irak, Jeanine Hennis-Plasschaert, ils l'ont exhortée à «faire pression sur les responsables kurdes pour qu'ils respectent les droits des citoyens».

Pour Rahmane Gharib de Metro, la répression est contre-productive. «Elle va créer des milliers de NRT, les gens vont devenir des journalistes citoyens partout où ils se trouvent».

«L'époque de la télévision unique, de la radio unique et du journal unique, est révolue et on n'y retournera jamais».

R. C.

Commentaire

Frictions

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis sa nomination au ministère de la Justice, le 6 juillet dernier par Emmanuel Macron, il ne se passe plus une semaine sans que Éric Dupond-Moretti ne fasse la une des médias pour une raisons ou pour une autre. Ces derniers jours, le nouveau garde des Sceaux fait parler de lui de par son offensive dans un livre contre les «extrémistes écologistes» qu'il accuse de vouloir régenter désormais la vie publique française selon leurs propres principes. Pourtant, l'écologie a été érigé par Emmanuel Macron comme une priorité de son quinquennat. Dupont-Moretti étrille ceux qu'il appelle les «ayatollahs de l'écologie». Les défenseurs de la cause animale ? «Illuminés» et «intégristes», assène-t-il dans un livre écrit «bien avant» sa nomination au gouvernement. «Ils veulent que nous ayons honte d'être chasseur, nous culpabiliser d'être ce que nous sommes, car nous sommes aussi notre passion. Et depuis trop longtemps nous refusons de nous défendre, convaincus sans doute que l'intolérance et l'absurde ne méritent pas de réponse», écrit l'ex-avocat dans l'ouvrage intitulé *Un chasseur en campagne,* et qui sera publié le 18 août. Il s'en prend aussi à un «magistrat du Sud-Ouest» qui associe les chasseurs à des meurtriers. «Extrémisme» et «dogmatisme aveugle», lui répond le désormais ministre. «Ce livre, il est fait pour que les chasseurs relèvent la tête. Enfin !» énonce encore la préface, avant une conclusion aux airs de coup fatal : «Ce livre, les ayatollahs de l'écologie s'en serviront pour allumer le barbecue où ils cuiront leurs steaks de soja». Éric Dupond-Moretti a réagi à la polémique en ne cachant rien de ses idées vis-à-vis des «ayatollahs de l'écologie», qu'il distingue des «écologistes». «Je n'ai jamais incriminé les écologistes, mais des ayatollahs de l'écologie. Les premiers sont pour moi bien différents des seconds. Y a-t-il encore de la place pour la nuance et le rassemblement dans notre société ?», se demande-t-il sur Twitter avant de publier un deuxième tweet : «Ai-je à un seul moment remis en cause la lutte contre le réchauffement climatique comme je peux le lire depuis ce matin ? On peut être contre l'interdiction d'une certaine chasse et défenseur du climat et de la nature, comme je le suis et l'ai toujours été», maintient-il. Pour calmer la polémique, le ministre s'est rendu ce week-end aux journées d'été Europe Écologie les Verts. L'occasion notamment pour lui de revenir sur des propos qu'il a tenus dans un livre. Les écologistes lui reprochent en effet d'avoir signé, alors qu'il n'était pas encore ministre, la préface d'un livre du patron de la fédération des chasseurs, Willy Schraen, dans laquelle il dénonçait les «ayatollahs de l'écologie». «J'ai vu ce qu'on disait de mon propos», mais «c'est faux. J'ai stigmatisé les extrémistes, pas les écologistes» et «si je suis ici, c'est que je pense que vous n'êtes pas des ayatollahs. Sinon, je ne serais pas là». «Ce sont les extrémistes que j'ai mis en cause», a insisté Éric Dupond-Moretti. «Je comprends que vous ayez été blessés» par la façon «dont le buzz a été présenté. J'ai fait le dos rond. J'ai attendu de venir ici pour m'expliquer». Reste à savoir si cette tentative d'éteindre la polémique portera ses fruits ou si les écologistes, notamment sur les réseaux sociaux, continueront à attaquer le ministre malgré sa main tendue. Mais même si les écologistes venaient à calmer leur colère, il est très probable que l'ex-avocat, au style flamboyant dans les prétoires et dans les médias, risque de provoquer encore quelques frictions au court de son mandat. Car si l'ex-avocat a accepté de mettre la robe de côté le temps de son passage au ministère de la Justice, son caractère offensif et provocateur lui sera plus difficile à mettre au placard.

F. M.

Bélarus

L'opposition veut encore mobiliser face à un Loukachenko intraitable

L'opposition bélarusse a appelé à une grande manifestation hier, maintenant la pression sur le président Alexandre Loukachenko, qui, confronté à un mouvement de contestation historique, a juré de «régler le problème», fruit d'un complot occidental selon lui.

Au pouvoir depuis 26 ans, le chef d'État de 65 ans a même mis en état d'alerte l'armée, accusant l'Otan de manœuvrer à ses frontières.

Ses détracteurs espèrent eux renouveler l'exploit du 16 août, lorsque plus de 100 000 personnes sont descendues dans les rues de Minsk, portant la bannière blanche et rouge de l'opposition, pour dénoncer la réélection frauduleuse le 9 août de M. Loukachenko, ainsi que la brutale répression des manifestations ayant suivi.

«Je suis si fière des Bélarusses maintenant, car, après 26 ans de peur, ils sont prêts à défendre leurs droits», a confié samedi à l'AFP la cheffe de file de l'opposition bélarusse, Svetlana Tikhanovskaïa, qui estime avoir remporté le scrutin.

«Je les appelle à continuer, à ne pas s'arrêter, parce que c'est vraiment important maintenant de rester unis dans la lutte pour nos droits», a ajouté la professeure d'anglais de formation de 37 ans qui s'est réfugié en Lituanie voisine, sous la menace, selon ses partisans.

Outre la manifestation prévue à Minsk à partir de 11h GMT, une chaîne humaine doit relier Vilnius, la capitale lituanienne, à la frontière avec le Bélarus.

Après deux semaines de protestions, cette grande manifestation doit prouver que l'opposition peut imposer à M. Loukachenko un bras de fer dans la durée, afin de le forcer à négocier son départ.

Le président bélarusse est jusqu'ici resté droit dans ses bottes, et a pu compter sur la fidélité des forces armées, de la police et des services secrets, même s'il a dû enregistrer des défections dans les médias d'Etat et des entreprises publiques ou encore au sein de la diplomatie.

Les partisans du président ont aussi prévu hier des manifestations de soutien avec des cortèges de voitures.

Samedi, Alexandre Loukachenko a lui profité d'une inspection des unités militaires déployées à Grodno, près de la frontière polonaise, pour dénoncer le mouvement de protestation le visant comme un complot ourdi à l'étranger.

Il a dès lors placé les forces armées en état d'alerte «pour défendre l'intégrité territoriale de notre pays», menacée selon lui par d' «importants agissements des forces de l'Otan à proximité» des frontières, sur les territoires polonais et lituanien.

ES Sétif

Le gardien Khedaïria prolonge jusqu'en 2022

LE GARDIEN de but de l'ES Sétif Sofiane Khedaïria, a prolongé son contrat pour une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2022, a annoncé samedi le club pensionnaire de la Ligue 1 de football sur sa page officielle Facebook. Le portier natif de Valence (France) s'est délesté de quatre mois de salaire, tout en s'assurant une revalorisation salariale, précise la même source.

Khedaïria (31 ans), avait rejoint l'Entente pour la première fois en 2012, avec laquelle il avait notamment remporté la Ligue des champions d'Afrique en 2014. Il quitta Sétif en 2017 pour évoluer à la JSM Béjaia (2017), et à l'USM Bel-Abbès (2018-2019), avant de revenir au bercail en 2019. L'ESS, 3e au terme de la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), n'a enregistré pour le moment aucune nouvelle recrue estivale, privilégiant d'abord la prolongation de ses cadors. Concernant la barre technique, l'entraîneur tunisien Nabil Kouki n'a pas encore prolongé son contrat pour deux saisons, comme annoncé précédemment par la formation phare des hauts-plateaux. Kouki, qui avait rejoint Sétif au mois d'octobre 2019, en remplacement de Kheïreddine Madoui, est parvenu à redresser la barre en championnat, permettant à son équipe de réaliser une remontée spectaculaire au classement. L'ES Sahel (Ligue 1/ Tunisie) a démenti cette semaine avoir entamé des négociations avec Kouki, contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias tunisiens, dont le site de la radio Mosaïque FM. En Coupe d'Algérie, l'ESS est toujours en course pour une qualification au dernier carré. Elle devait affronter son voisin le CABB Arreridj en quarts de finale (retour), après avoir fait match nul 1-1 à l'aller à Bordj. La Fédération algérienne (FAF) ne s'est toujours pas prononcée sur la suite à donner à l'épreuve populaire.

Convoité par le MCA et le CRB

Le Congolais Mbombo en route vers le TP Mazembe

L'ATTAQUANT congolais de Nkana FC (Div.1 zambienne) Idris Ilunga Mbombo, convoité par le MC Alger et le CR Belouizdad, aurait trouvé un accord final avec le TP Mazembe (Div.1/ RD Congo), a-t-on appris samedi auprès de son agent. Le joueur âgé de 24 ans, s'est illustré lors de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique avec la formation soudanaise d'Al-Hilal Omdurman lors de la saison 2018-2019, avant de rejoindre Nkana FC en juillet 2019, parvenant à inscrire 10 buts avec le club zambien. Selon la même source, le joueur qui a accepté à l'idée de rejoindre le championnat algérien, a reçu également une invitation de la part du club marocain du Wydad de Casablanca. Toutefois, le TP Mazembe, dirigé par son puissant président Moïse Katumbi, aurait tout conclu avec le joueur, en lui proposant un contrat de trois saisons, pour remplacer l'attaquant Jackson Muleka, parti rejoindre cet été la formation belge du Standard de Liège.

CS Sfaxien

Benchaâ signe un doublé face à Ben Guerdane

L'ATTAQUANT algérien du CS Sfaxien, Zakaria Benchaâ, s'est illustré samedi, en signant un doublé, lors de la victoire décrochée en déplacement face à Ben Guerdane (4-0), dans le cadre de la 21e journée de la Ligue 1 tunisienne de football. Benchaâ (23 ans) a montré la voie à son équipe en marquant les deux premiers buts (37e, 51e), avant que Hamdouni (84e) et Karoui (88e) ne corsent l'addition, permettant ainsi au CSS de conforter sa place de dauphin avec 43 points, à dix longueurs provisoirement du leader l'ES Tunis, qui reçoit en ce moment le Stade tunisien. Le natif d'Oran Benchaâ (23 ans) avait été prêté en janvier dernier par l'USM Alger (Ligue 1/ Algérie) jusqu'au 30 septembre, avant de réintégrer les rangs de la formations algérois le 1 octobre. Benchaâ s'était engagé avec l'USMA en 2018 pour un contrat de trois ans. Le joueur formé au MC Oran avait eu une courte expérience en France puis en Russie, avant de rentrer au pays.

Verts d'Europe

Bentaleb pourrait rester à Schalke, Mandi intéresse Nice

■ Les internationaux algériens continuent à faire parler d'eux en cette intersaison, sachant que certains d'entre eux sont en passe de changer encore une fois de clubs en Europe.

Par Mahfoud M.

Ainsi et après Slimani qui se rapproche de Rennes, un autre joueur algérien pourrait être transféré dans les prochaines heures. Il s'agit de Nabil Bentaleb qui pourrait revenir en Allemagne et plus précisément, vers son ancien club, Schalke 04.

Après une demi-saison passée à Newcastle en prêt, le milieu de terrain de 25 ans avait pour mission de trouver un nouveau club lors de ce mercato d'été.

En conflit avec l'ancien de Tottenham, la saison dernière, les Allemands avaient décidé de céder Nabil Bentaleb afin d'économiser le salaire du joueur et récupérer l'indemnité de transfert dans ce dossier.

Toutefois, l'absence de prétendants sérieux pour le Fennec aurait poussé la direction du club de Bundesliga à changer d'avis. «Nabil est là et il apporte sa qualité au groupe. Nous nous basons dans notre travail sur des faits. Et les contrats sont des faits», a expliqué le directeur sportif, Jochen Schneider.

Le milieu de terrain algérien se trouve actuellement en Autriche pour le deuxième stage de préparation du club. Le responsable allemand a indiqué : «Il est notre joueur et se prépare avec nous pour la nouvelle saison. À partir d'aujourd'hui, je suppose qu'il restera avec nous parce qu'il n'y a tout simplement rien de concret».En proie à des difficultés financières, Schalke 04 ne devrait, toutefois, pas hésiter à céder l'Algérien en cas d'offre sérieuse. Même si une nouvelle saison de Bentaleb sous le maillot des Mineurs est encore envisageable.

Ph.> D. R.
Une seconde chance pour Bentaleb ?

De son côté, la direction de l'OGC Nice devrait formuler une deuxième offre à Bétis Séville pour s'offrir les services de l'international algérien, Aïssa Mandi, lors de ce mercato d'été selon les informations d'Estadio Deportivo.

La semaine dernière, les Aiglons se sont vus refuser une première offre pour le central 28 ans. Les dirigeants niçois auraient fait de Aïssa Mandi, une priorité et ils ne seraient pas prêts de lâcher l'affaire.

Sous contrat jusqu'en juin 2021, le champion d'Afrique algérien n'a pas l'intention de bouger sauf en cas d'offre contractuelle intéressante. Sa priorité n°1 serait un départ en direction de Premier League où des prétendants se sont manifestés ; Newcastle et Liverpool, sans faire d'offre officielle.

M. M.

OGC Nice

Atal forfait pour la réception de Lens dimanche

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, blessé aux ischios-jambiers, a déclaré forfait pour la réception dimanche du nouveau promu le RC Lens (16h, algériennes), à l'occasion de la 1re journée de la Ligue 1 française de football, a annoncé samedi, le club azuréen. Titulaire durant quasiment tous les matchs de l'OGC Nice pendant la phase de préparation, Atal ratera le coup d'envoi de la saison, au même titre que son coéquipier et compatriote Hicham Boudaoui, victime d'une lésion méniscale, lors du amical disputé aux Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche. De son côté, l'entraîneur de l'OGC Nice Patrick Vieira a décidé de faire appel aux deux joueurs d'origine algérienne Eddy Sylvestre et Amine Gouiri, ce dernier devrait commencer la rencontre dans le onze titulaire après une belle période de préparation. La nouvelle saison de la Ligue 1 française a débuté vendredi avec le match entre les Girondins de Bordeaux et le FC Nantes (0-0). Le milieu défensif international algérien de Nantes Mehdi Abeid, testé positif au nouveau coronavirus (Covid-19), n'a pas été retenu pour cette rencontre.

Arbitrage

La CAF programme des cours en ligne du 22 au 5 octobre

Le département d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF), a programmé une série de cours en ligne, du 22 août au 5 octobre, afin d'accompagner le développement et la formation des officiels de match pendant la période d'arrêt des compétitions, causé par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé samedi l'instance continentale sur son site officiel. «Le département d'arbitrage et le panel technique d'experts ont décidé de maintenir leur calendrier de formations approuvé en début d'année avec l'option de séminaires virtuels pour suivre les progrès des officiels de match et les préparer pour les futures compétitions», précise la même source. «Les cours en ligne seront intensifs tout comme les séminaires réguliers en présentiel. Il ne manquera que les tests de fitness habituels des participants. Cependant, nous avons déployé une technique avec l'aide des appareils GPS et le soutien des instructeurs locaux pour surveiller la condition physique des participants», a déclaré le directeur de l'arbitrage de la CAF, le Seychellois Eddy Maillet.

Cinq cours ont été programmés entre le 22 août et le 5 octobre 2020 pour lesquels chaque session regroupera entre 40 et 60 participants : cours jeunes talents (22 - 26 août), cours technique d'instructeurs VAR (27 - 31 août), Elite A (Hommes) (31 août - 4 septembre), Elite B (hommes et femmes) (14 - 18 septembre), et Elite A (Femmes) (1 - 5 octobre). «Au rang des thèmes à discuter, il faut citer les nouveaux concepts d'arbitrage, les amendements aux lois du jeu, les fautes de main, les arbitres assistants vidéo (VAR), les analyses de match et vidéo, la règle du hors-jeu, les incidents dans la surface de réparation et les fautes tactiques, sous la supervision d'instructeurs chevronnés, à savoir Celestin Ntagungira (Rwanda), Jérôme Damon (Afrique du Sud), An Yan Lim Kee Chong (Maurice), Malang Diedhiou (Sénégal), Noumandiez Doue (Côte d'Ivoire), Tempa Ndah (Bénin), Hadqa Yahia (Maroc), et Neji Jouini (Tunisie)", conclut la CAF.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Lors d'une intervention des services de police

Mort d'un homme qui s'était immolé par le feu à Tiaret

UN JEUNE HOMME (30 ans) est décédé dans la wilaya de Tiaret en s'immolant par le feu lors d'une intervention des services de police dans un quartier de la ville pour son arrestation en application d'une décision de justice, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les éléments de la police relevant de la Sûreté de daïra d'Ain Dheb (Tiaret) se sont déplacés récemment à un des quartiers de la ville pour appréhender un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt pour association de malfaiteurs, coup et blessure par une arme, destruction des biens d'autrui et violation de domicile par effraction", a précisé le communiqué. "Dès leur arrivée au domicile du suspect, ce dernier qui était dans un état hystérique se mettait à insulter les agents de police de par la fenêtre de sa chambre, menaçant de s'immoler par le feu", a-t-on ajouté de même source.Face à cette situation, les éléments de la police ont tenté de raisonner le jeune homme et de le convaincre de renoncer à mettre ses menaces en exécution, mais ce dernier s'est aspergé d'essence et s'est immolé par le feu, ce qui lui a causé des brulures graves.

Il a été immédiatement évacué à la polyclinique d'Ain Dheb et mis sous surveillance médicale avant de le transférer l'EHU d'Oran, où il a rendu l'âme, selon la même source. **K. M.**

Foot/ Ligue 1

La JS Kabylie dévoile la liste des libérés

LE DIRECTEUR sportif de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Kamel Abdeslam, a dévoilé hier au cours d'une conférence de presse, la liste des joueurs libérés, où figure notamment le défenseur et capitaine Nabil Saâdou. Outre Saâdou, la JSK s'est passée également des services de l'attaquant Taoufik Addadi, ainsi que les défenseurs Taoufik Zeghdane, Amir Belaïli, Abderazak Iratni, et Walid Bencherifa. Pour rappel, la JSK reprendra du service le samedi 29 août avec le début du stage préparatoire en vue de la saison 2020-2021. La formation kabyle a entamé le marché des transferts en force, en engageant plusieurs joueurs, issus de différents de paliers, à l'image de Lyes Fayçal Haddouche (CRB Dar El Beïda), Juba Aguieb (ES Ben Aknoun), et Kerroum Ahmed (ASM Oran). L'attaquant de l'USM Bel Abbès Litt Abderazak (27 ans), a donné son accord pour rejoindre les Canaris, en attendant d'officialiser son engagement dans les prochains jours. **Agences**

El Tarf

Arrestation d'un pyromane, auteur d'incendies à Oued El Hout

LES SERVICES du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Tarf ont arrêté un pyromane auteur présumé d'incendies de forêts ayant détruit de vastes superficies forestières relevant de la localité de Oued El Hout, dans la commune de Raml El Souk, a-t-on appris hier du commandant Djamel Nasri chargé de la communication par intérim de ce corps constitué. Lors d'un point de presse tenu au siège du groupement de la Gendarmerie nationale, le commandant Nasri a ajouté que ce pyromane, âgé de 22 ans, a été appréhendé en flagrant délit, portant sur lui des traces l'incriminant. Agissant sur la base d'informations dénonçant les actes criminels de cet individu, originaire de la région, les services de wilaya de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête ayant permis d'identifier le présumé auteur des incendies perpétrés dans cette région, réputée pour son important patrimoine forestier, a-t-on signalé.

S. O./APS

Internet, numérisation, transports, Grande mosquée…

Les instructions du Président Tebboune

■ *Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, la réunion périodique du Conseil des ministres. Le chef de l'Etat a donné des instructions pour aller de l'avant dans différents secteurs.*

Par Aomar Fekrache

A commencer par celui de la Numérisation et des Statistiques, où il est question d'accélérer le processus de numérisation des secteurs et départements ministériels et assurer un raccordements entre ces derniers en vue de leur permettre d'échanger les données et de rattraper le retard enregistré en matière de numérisation de départements vitaux, appelés à fournir à l'Etat des indicateurs économiques dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle approche économique. Aussi, il a été décidé d'exploiter la numérisation pour le recensement des richesses nationales, pour mieux connaître nos potentialités et définir nos besoins, car, les statistiques disponibles ne sont pas souvent exactes. Comme il est question d'exploiter la numérisation sur le terrain pour lutter contre la

bureaucratie et la corruption et faire face aux manœuvres tendant à maintenir l'opacité dans la gestion de l'Economie nationale. Lors de cette réunion, une instruction a été donnée pour trouver une solution définitive au problème de faiblesse du débit internet, définir les facteurs nuisibles et soumettre le dossier au Conseil des ministres si le besoin se fait sentir, le débit internet étant une condition essentielle pour l'aboutissement du processus de Numérisation et des Statistiques. Le Président de la République a instruit le ministre de la Poste et des Télécommunications à l'effet de venir à bout, immédiatement, du problème de débit internet et élaborer un rapport détaillé sur ce dossier. Concernant les Statistiques, le Président a insisté pour que les Collectivités locales soient associées dans l'élaboration du réseau national des statistiques, pallier les lacunes par le recrutement d'agents spécialisés au niveau de toutes les institutions étatiques, y compris les communes aux fins de définir les potentialités et besoins à travers des chiffres détaillés aux niveaux local et central. Le Président de la République a chargé le ministère de tutelle de veiller à opérer une révolution en matière d'élaboration de statistiques précises et réelles, permettant de cristalliser la nouvelle approche socio-économique, loin des procédés classiques et de contrer toute forme de récupération politique et de désinformation de l'opinion publique. Dans le secteur des Transports, revoir le système des transports terrestre, maritime et aérien sur la base des critères de rentabilité et de qualité des prestations a été abordé. M. Tebboune a donné instruction pour que priorité soit accordée au développement du rail pour englober les quatre coins du pays dans la perspective de la réalisation et de la mise en service du Port-centre d'El Hamdania, à même d'alléger la surcharge sur le trafic routier et baisser les coûts de transport des marchandises et des personnes. Le Président a ordonné, à ce sujet, d'intensifier les contacts avec le partenaire chinois et de soumettre une nouvelle fois et prochainement le dossier devant le Conseil des ministres. Il a été également décidé de reconsidérer de manière globale le transport aérien et aller, si le besoin se fera sentir, à la création d'une compagnie aérienne nationale supplémentaire pour répondre à la demande. Concernant la Grande mosquée d'Alger, les ministres des Affaires religieuses et celui de l'Habitat ont été chargés, sous la supervision du Premier ministre, de mettre en place deux instances, l'une pour la gestion quotidienne et l'entretien de l'édifice et l'autre se chargera de la gestion religieuse et scientifique. **A. F.**

Yémen

Les forces de la coalition arabe détruisent un missile et un drone Houthi

LES FORCES de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite au Yémen ont annoncé qu'elles avaient détruit samedi un drone chargé d'explosifs et un missile balistique lancés par le groupe "Ansarullah" (Houthis) en direction du territoire saoudien. Selon une déclaration du porte-parole de la coalition, le colonel Turki al-Maliki, un drone lancé par les Houthis en direction du sud de l'Arabie Saoudite et un missile balistique tiré contre Jazan dans le sud-ouest ont été neutralisés, rapporte l'agence de presse saoudienne SPA. Al-Maliki avait auparavant annoncé qu'un missile et un drone chargé d'explosifs lancés par les Houthis le 20 et le 21 août avaient également été neutralisés. Le Yémen est en proie à des violences depuis 2014, date à laquelle les Houthis ont pris le contrôle d'une grande partie du pays, dont la capitale, Sanaa. La crise s'est aggravée en 2015 lorsqu'une coalition militaire sous commandement saoudien a lancé une campagne aérienne. Des dizaines de milliers de Yéménites, dont une majorité de civils, auraient été tués dans ce conflit, qui a conduit à l'une des pires crises humanitaires que connaît le monde, selon l'ONU alors que des millions de personnes sont toujours menacées de famine.

A E.